

ROB'UTILE FAMILLES



BIENVENUE AU ROBILLARD !

*C'est en travaillant ensemble, équipe éducative, apprenants et familles que nous assurerons la réussite personnelle, scolaire et professionnelle de nos jeunes. Toute l'équipe du Robillard vous souhaite **UNE EXCELLENTE ANNÉE SCOLAIRE** !*

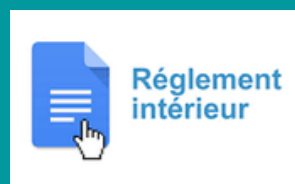
S'INFORMER

LE SITE INTERNET

Toutes les informations utiles à l'inscription de votre enfant sont disponibles à cette adresse <https://le-robillard.fr/le-lycee/>, vous y trouverez :

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lecture indispensable avant l'arrivée au Robillard !



LE CALENDRIER DE L'ANNÉE

L'organisation de la rentrée, les dates de vacances, ...



LES PENSIONS

Toutes les informations relatives aux tarifs et paiement.



LES TRANSPORTS

Les lignes de trains, les navettes de bus.

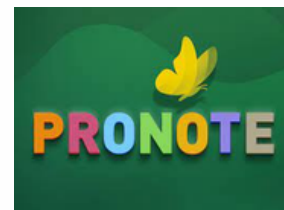


COMMUNIQUER



PRONOTE

L'outil principal de communication entre les apprenants, leurs familles et l'équipe éducative : emploi du temps, cahier de texte, bulletins, envoi de SMS, ...



ACCÈS WIFI

Chaque apprenant bénéficie d'un accès WIFI réglementé et doit veiller à adopter les bons réflexes de vigilance en termes de cybersécurité.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

N'hésitez pas à rejoindre l'APE et à participer aux instances de l'établissement.



S'EQUIPER

FOURNITURES SCOLAIRES ET TROUSSEAU

La liste des fournitures scolaires et le trousseau d'internat seront publiés début juillet. Les apprenants devront avoir les matériels demandés pour la rentrée!



ATOUTS NORMANDIE

Une aide financière est attribuée par la Région pour les manuels scolaires de la seconde à la terminale et les équipements professionnels individuels. Chaque famille devra en faire la demande via l'adresse suivante : <https://atouts.normandie.fr>.



LE PACK NUMÉRIQUE LYCÉEN

Le conseil régional de Normandie met à disposition un équipement informatique individuel, sous la forme d'un ordinateur portable, à chaque élève de seconde.



HORAIRES DE COURS

LES HORAIRES DE COURS SUR LA SEMAINE

CENTRE	AM/PM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
LYCEE	MATIN	9h30-10h25 10h30-11h25 11h30-12h25	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05
	APRES-MIDI	13h30-14h25 14h30-15h25 15h40-16h35 16h40-17h35	13h30-14h25 14h30-15h25 15h40-16h35 16h40-17h35		13h30-14h25 14h30-15h25 15h40-16h35 16h40-17h35	13h15-14h10 14h15-15h10 15h25-16h20

HORAIRES INTERNATS



HORAIRES INTERNATS ÉTUDIANTS BAT.C

**AUCUN RETOUR À L'INTERNAT N'EST POSSIBLE
SUR LES HEURES DE FERMETURE**

DIMANCHE	Arrivée possible de 20h à 22h
LUNDI	Fermeture 9h30 - 11h Fermeture 13h30 - 16h30
MARDI	Fermeture 9h15 - 11h
JEUDI	Fermeture 13h30 - 16h30
VENDREDI	Fermeture 8h - 11h Fermeture définitive 17h

7h - 7h45 : passage au self pour le petit déjeuner.

18h15-19h15 : passage au self pour le dîner.

Toute absence à l'internat doit être signalée par écrit avant 18h30.

Mixité autorisée jusqu'à 22h15 avec vigilance sur les temps de douches
afin de respecter l'intimité de chacun.e.

Pointage obligatoire à 22h30 à l'internat

Mise à disposition d'une feuille d'émargement

Bat C : au niveau de chaque étage -

Extension/Rotation : au niveau du palier de l'escalier

Appart B3 / B4 : sur les portes



HORAIRES INTERNATS INTERNES DE LA SECONDE A LA TERMINALE

DIMANCHE	Arrivée de 20h à 21h30 Extinction des feux 22h
LUNDI	Fermeture à 9h30 Ouverture 16h45 Etude surveillée 19h45-20h45 Pause 20h45-21h45 Extinction des feux 22h
MARDI JEUDI	Fermeture à 7h45 Ouverture 16h45 Etude surveillée 19h45-20h45 Pause 20h45-21h45 Extinction des feux 22h
MERCREDI	Fermeture à 7h45 Ouverture 13h30 Etude surveillée 19h45-20h45 Pause 20h45-21h45 Extinction des feux 22h
VENDREDI	Fermeture à 7h45



Pour les élèves n'ayant pas l'autorisation de sortie

Lundi Mardi Jeudi : pointages à 15h35 et 17h35 en vie scolaire

Mercredi : pointages à 13h35 et 16h35 en vie scolaire

Retour obligatoire de tous les internes pour 19h sur l'établissement

Aucun retour à l'internat n'est possible sur les heures de fermeture

18h15-19h15 : passage au self avec vérification des présences

Pointage obligatoire à 19h45 sur le lieu de l'étude.

Pointage obligatoire à 21h45 à l'internat.

Une bagagerie est à disposition au RDC des bâtiments A et B.

Le silence s'impose dès 22h jusqu'au réveil

Pas d'utilisation des douches lors de l'étude, avant 6h45 et après 22h

Pas de sortie de l'internat avant 7h

7h - 7h45 : passage au self pour le petit déjeuner

Si absence pour la nuit, pas d'accès à l'internat de 19h30 jusqu'au lendemain 16h45

CONTACTER L'ETABLISSEMENT



MOTIF	PERSONNEL N° TELEPHONE - ADRESSE MAIL
STANDARD ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE 7H45 À 12H ET DE 13H30 À 17H30	Mme LAGRANGE Agent d'accueil 02 31 42 61 10
PREVENIR / REGULARISER UNE ABSENCE, UN RETARD INFORMATIONS DIVERSES (Accueil, Internat, Fonctionnement...)	VIE SCOLAIRE ASSISTANTS D'EDUCATION 02 31 42 61 02 viescolaire.le-robillard@educagri.fr Sur Pronote l'item personnels "vie scolaire"
Secrétariat pédagogique Documents liés à la scolarité, aux stages Contacter Mme PICOT, directrice adjointe	Mme BOITTIN 02 31 42 61 19 clemence.boittin@educagri.fr
Conseillères Principales d'Education	Mmes Audouin et MOREL 02 31 42 61 25 viescolaire.le-robillard@educagri.fr
Santé	Infirmierie scolaire 02 31 42 61 18 magali.lecocq@educagri.fr
Instructeur Bourses Aide à la scolarité	Mme LE PAULMIER 02 31 83 83 58 sabrina.le-paulmier@educagri.fr
Service comptabilité Pensions - Règlement	M. BARCQ 02 31 42 61 08 compta.le-robillard@educagri.fr
Service comptabilité Equitation - Règlement	Mme GANDIN 02 31 42 61 08 compta.le-robillard@educagri.fr
Contacter M. LAWAL Directeur de l'établissement	Mme MARIE Secrétaire de direction 02 31 42 61 10 sabrina.marie@educagri.fr

Numéro de PERMANENCE 06 88 33 13 60